

Parlez moins fort des droits de l'Homme : on pourrait vous entendre, c'est gênant...

Il faut l'admettre : en France, les gouvernements et les Medef successifs adorent la démocrature chinoise. Sévères sur Poutine, réprobateurs de la censure turque, inflexibles sur Bachar El Assad, ils ne parlent plus, lorsqu'il s'agit de dirigeants chinois, que de partenariat stratégique et d'amitié cinquantenaire. Et d'invoquer la culture plurimillénaire, et de faire repentance pour les guerres de l'opium ou le sac du Palais d'été. La perspective de signer des contrats pour des milliards d'euros éclipse tout le reste. De ce reste, il faut dire quelques mots, ne serait-ce que pour compenser ces excès de bienveillance.

S'agissant d'un « lion paisible » selon l'expression utilisée le 28 mars à Paris par le chef d'État Xi Jinping, rappelons d'abord l'expansion des dépenses militaires. Elles triplent depuis 2005 - à 132 milliards de dollars, soit 2,25 fois le budget français pour les chiffres officiels - mais d'autres l'estiment à 240 milliards de dollars. Pour l'Institut d'études stratégiques de Londres, la Chine dépense trois fois plus que l'Inde pour son armée et bien plus qu'ensemble, le Japon, la Corée du Sud, Taiwan et le Vietnam. N'est-ce rien ? Peu importe : l'Occident saura se défendre avec ses budgets en baisse contre une menace qui n'existe pas ou qui viendra bien plus tard ; on a le temps et rien ne presse. Même indifférence après la réaffirmation par Beijing de la fameuse ligne à neuf traits, derrière laquelle c'est quasiment toute la mer du Sud qui doit lui revenir (carte rééditée en 2013) ? Peu importe encore : cet expansionnisme ne menace que les voisins d'Asie et ceux-ci reçoivent déjà le soutien des États-Unis. Mais enfin, la population désinformée, les démocrates chinois, censurés, détenus, souvent battus, parfois laissés sans soins jusqu'à la mort, comme ce mois-ci Cao Shunli, et les ethnies minoritaires déculturées ? Ces remarques sont hors de propos. Cessez vos criailleries «droits-de-l'hommistes» habituelles ! Les droits de l'Homme sont une affaire intérieure, chaque pays est libre de les concevoir à sa manière.

Avec une telle volonté d'éviter les questions gênantes, les phrases prononcées lors de son passage en France à l'adresse du chef de l'État et chef du Parti Xi Jinping semblent empreintes d'une désarmante fantaisie et d'un surprenant défaut de clairvoyance.

On affecte de prendre au pied de la lettre les affirmations pacifiques et pacifistes de la Chine, alors que sur ses terrains asiatiques, elle menace et déclare sans ambages que, sur le plan militaire, ses interlocuteurs japonais, vietnamiens ou philippins ne font pas le poids. En Asie mais aussi en Europe, quelques observateurs mettent en garde contre une écoute trop docile des dirigeants chinois mais en vain : les négociateurs de contrats, imperturbables, accentuent leurs sourires et multiplient les poignées de mains, se réjouissant des nouvelles victoires commerciales. Dix-huit milliards de contrats, ça vaut bien un silence.

Pour en rester aux affaires internationales et puisque l'affaire d'Ukraine-Crimée n'est pas dénouée, une question se pose : la Chine manœuvre-t-elle différemment de la Russie, son allié préférentiel ? Pas vraiment, malgré quelques nuances de style. Ses prétentions territoriales assises sur des présomptions irréfragables et hors d'atteinte des juridictions internationales, ses démonstrations de force à fin d'intimidation sont de même nature que celles de Moscou. Les zones d'identification aérienne décrétées au Nord - et peut-être prochainement en Mer du Sud - relèvent de la même logique, celle de la force, liée à tout un ensemble de structures, étatiques et sociales, dont les principales composantes sont la puissance militaire, la force policière, la main mise sur l'information, le contrôle de l'internet, l'endormissement et le contrôle de l'opinion.

Ce qui tient depuis des années et qui se consolide aujourd'hui, c'est un régime structurellement non démocratique, où le peuple, en aucun moment, en

>>>

aucune occasion, en aucun domaine n'a quoi que ce soit à imposer aux dirigeants, notamment en les désignant. Le peuple choisit-il la direction du pays ? Aucunement. Élabore-t-il les lois par l'intermédiaire d'élus authentiques ? Jamais. La Constitution s'impose-t-elle au Parti ? Non et il en viole tous les jours - et au grand jour - toutes les dispositions concernant les libertés individuelles.

Il y a une constitution, mais elle ne sert pas à établir le règne de la loi ; il y a des lois, mais elles ne servent pas à garantir les droits de l'Homme essentiels.

Ainsi le système s'en tient à une étrange syntaxe sociale : il n'y a partout que des sujets et pas de verbes, hormis les sept membres permanents du bureau politique et surtout le premier d'entre eux, qui cumule tous les pouvoirs, la tête de la Commission militaire du parti et celle des quatre groupes qu'il vient de mettre en place pour la sécurité, pour l'approfondissement de la réforme, pour la sécurité de l'internet, pour la réforme de l'armée. Cette dernière formation, annoncée le 15 mars, doit servir une réorganisation de la Défense nationale, «partie intégrante» de la réforme de l'ensemble du pays. Il s'agit d'avoir une armée «capable de gagner des batailles».

Mais cette autocratie s'accompagne d'une grande habileté tactique, comme le montre la question de Hongkong, un cas d'école.

HONGKONG OU COMMENT TRAVESTITIR LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Beijing doit résoudre dans les quatre années prochaines un épique problème : la désignation de l'exécutif de l'ancien territoire britannique. Il y a eu promesse d'élections dans un climat de liberté. Mais le régime de Beijing n'y est pas accoutumé et surtout il lui faut à tout prix éviter que le régime électif mis en place à Hongkong soit réclamé en Chine même. Le débat ne va cesser de s'amplifier dans les prochaines années et nul n'en peut dire l'issue. Mais Beijing développe déjà toute une série d'arguties défensives.

Tout d'abord, Hongkong ne doit pas copier servilement le modèle des pays bourgeois. Que le peuple choisisse ses dirigeants et les remplace est une spécificité occidentale et la Chine n'a pas à la mettre en œuvre. Chaque fois qu'on invoque la démocratie, disent d'ailleurs les autorités, c'est pour imiter l'étranger. Le pays ne doit pas commettre cette erreur. La vérité, c'est que des élections décentralisées dans un cadre pluripartite menaceraient tout de suite la survie du régime ; il n'en est donc pas question.

Les dirigeants n'ont jamais affronté le suffrage universel ; ils en savent tous les dangers car ils doivent toutes leurs promotions à des décisions de petit comité. Ils sont persuadés au fond d'eux-mêmes qu'il leur revient, et à eux seuls, de choisir pour Hongkong. Mais il faut habiller l'opération d'une apparence de liberté.

L'on n'obtient aucune réponse officielle, sinon un sourire gêné, à une interrogation sur le suffrage universel qui devrait «normalement» prévaloir à Hongkong en 2017. Beijing dit s'en tenir à la Loi fondamentale, qui est une sorte de Constitution pour le territoire. Mais il ne manque pas de ressources pour écarter l'idée d'un scrutin réellement ouvert.

Le premier argument, assez simple, c'est que Hongkong faisant partie de la Chine, il ne peut entrer en conflit avec le gouvernement central. Sous-entendu : une candidature conflictuelle n'a pas de raison d'être et Beijing pourrait être amené à se prononcer sur la légitimité des candidatures déposées à Hongkong. Le régime des candidatures officielles, nous l'avons connu en France, mais c'était avant la troisième république.

Tout récemment est apparue une petite merveille de sophisme juridique. L'auteur en est Li Fei, la plus haute autorité légale et président du Comité de la Loi fondamentale de Hongkong. Selon son analyse du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le droit d'être élu est une chose, le droit d'être nommé en est une autre. Selon l'article 25, «Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables :a) (...) b) de voter et d'être élu «au suffrage universel et égal et au scrutin secret». Le texte, signé par la Chine, - mais non ratifié -, semble imparable. Mais s'empêtrant de la remarque sur les «restrictions déraisonnables», Li Fei affirme que les États se donnent le droit à des restrictions raisonnables par exemple lorsqu'ils refusent à tel parti belliciste ou raciste de participer aux élections. Par conséquent, le pouvoir central a le droit de poser des restrictions au droit de voter et d'être élu, en intervenant à la phase des nominations pour retenir seulement ses amis.

Cette calembredaine, destinée à nier le suffrage universel tout en affirmant qu'on le respecte, n'est pas qu'une farce. Les citoyens de Hongkong peuvent s'en offusquer ou être pris d'angoisse dans l'ignorance de ce que sera dans quatre ans leur statut. Mais surtout, plus au nord, des Chinois se battent et parfois donnent leur vie pour les droits de l'Homme et pour le suffrage universel. L'héroïque Cao Shunli vient de mourir en détention hospitalière, faute

de soins, après six mois d'incarcération pour avoir demandé que le compte rendu remis aux Nations unies sur les droits de l'Homme en Chine ne soit pas le fait des seuls organismes d'État. Son arrestation s'est opérée à l'aéroport de la capitale en septembre, alors qu'elle allait partir pour Genève suivre une formation sur les droits de l'Homme. Le premier de ce mois, en écho de l'arrestation précédente, la militante Ge Zhuhui a été appréhendée ; elle avait commis la faute de suivre un stage sur les droits de l'Homme dans le cadre des Nations unies, outre sa participation à des offices religieux à domicile. Deux jours plus tard, s'ouvrirait à Genève la session du Conseil des Nations unies sur les droits de l'Homme, où la Chine avait été réélue sans difficultés en novembre. Le vote avait été secret ; chaque délégué pouvait donc voter selon sa conscience et son courage ou selon les avantages espérés. Le résultat du scrutin montre quels motifs l'ont emporté.

Il semble que les appareils d'État, en Occident, se montrent de plus en plus réticents devant les appels au courage politique et ne parlent des droits de l'Homme que s'ils ne redoutent rien du pays dénoncé : trop petit et trop pauvre. Dans ces têtes légères habituées des réunions internationales, les droits de l'Homme, après tout, ne sont qu'un concept parmi d'autres, élégant et d'autant plus facile à manier qu'on en ignore le contenu tragique : peu importent la privation des terres, la déculturation, les abus de pouvoir, les arrestations arbitraires, les coups et la torture, la vie au fond d'un cachot ou la mort dans une galerie de mine clandestine.

SOMMAIRE

| | |
|--|----------------|
| Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet. | 5 - 6 |
| Mouvement démocratique. Le décès de Cao Shunli et ses suites. 6 - 7 | |
| Avocats. Appareil répressif. Corruption. | 8 |
| Condition ouvrière. Conflits du travail. | 8 - 9 |
| Condition paysanne. Questions foncières. Environnement | 9 |
| Minorités ethniques | 9 - 10 |
| . Question tibétaine | |
| . Question ouïghoure | |
| Hongkong - Macao | 10 - 11 |
| Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux | 11 |
| Informations diverses | 11 - 12 |
| Sources d'information | 12 |
| Bibliographie | 12 |
| Témoignage de Ti-Anna Wang | 13 |

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

- 25 mars** **Les autorités de l'Information ont redéfini un programme de formation pour le personnel chargé du contrôle de l'opinion**, personnel dont l'effectif atteindrait deux millions d'individus. Le programme concerterait notamment des fonctionnaires relevant des secteurs judiciaire et académique, des personnes appartenant aux médias et au monde des entreprises. Les certificats délivrés en fin de formation correspondront à cinq niveaux. Les superviseurs sont chargés de suivre les messages sur la toile, de les filtrer, d'éliminer les documents inconvenants «faux, incorrects ou réactionnaires», - selon les termes de l'agence Xinhua – ainsi que les mots interdits entraînant le blocage de l'internet pour une période plus ou moins longue. (X Index, 25 mars)
- 22 mars** **Dans un discours prononcé devant les étudiants du Centre Stanford de l'Université de Beijing, Mme Obama**, épouse du président américain, a défendu la liberté d'expression et de religion ainsi que le libre accès à l'information comme étant des «droits universels acquis dès la naissance par quiconque sur cette planète». Chacun de ces thèmes sont en principe exclus du débat universitaire, comme des idées occidentales pernicieuses. Le lendemain, dans un article publié dans le journal Caixin, Mme Obama affirmait que la liberté de l'internet et des médias était indispensable pour l'instauration d'échanges durables entre les jeunesse chinoise et américaine. (S.C.M.P., 22-23 mars)
- 20 mars** **Interrogation par la police du cinéaste He Yang**, qui projetait un entretien avec Ding Zilin, la fondatrice du mouvement des «Mères de Tiananmen». La police a perquisitionné son domicile et saisit deux ordinateurs et un disque dur. Elle l'a interrogé pendant vingt heures pour suspicion de «mise en danger de la sécurité d'État». He Yang avait tourné un documentaire sur l'ancienne avocate Ni Yulan, maintes fois emprisonnée et handicapée à la suite des mauvais traitements reçus en détention. (Weiquanwang, 21 mars)
- 18 mars** **Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a retiré son autorisation d'entrée aux sessions de Genève à un membre d'une organisation «non gouvernementale» chinoise.** Il prenait avec insistance des photographies d'un témoin, la fille de Wang Bingzhang, fondateur de plusieurs organisations démocratiques interdites, enlevé au Vietnam en 2002 et condamné à la prison à vie. Ces photographies avaient manifestement un but d'intimidation. Nombre d'O.N.G. chinoises sont en fait des instruments du gouvernement de Beijing. (U.N. Watch, 18 mars)
En annexe, la déposition de la fille de Wang Bingzhang, avec l'incident au Conseil des droits de l'Homme provoqué par la délégation chinoise.
- 17 mars** **Dans son rapport annuel sur l'octroi des visas de presse, le Club des correspondants étrangers de Beijing note une pression croissante sur les journalistes**, exercée à l'occasion des octrois et renouvellement de cartes de presse et de visas. Les pressions ont visé particulièrement les journalistes qui avaient enquêté sur la fortune des dirigeants et de leur famille. Selon le rapport, les autorités chinoises «considèrent que l'accréditation est un privilège et un droit professionnel ; elles punissent les reporters et les organisations de presse pour le contenu de leurs travaux s'il a déplu au gouvernement». (C.P.J., 17 mars)
Ce court texte, publié par le Club des journalistes de Hongkong, est accessible sur le site : <http://fcchk.org/article/fccc-visa-survey-2013-findings>
- 13 mars** **Arrestation à Chengdu (Sichuan) de Huang Qi, directeur du site d'information 64tianwang**, et, le lendemain, de trois autres journalistes contributeurs du site. Ils avaient écrit sur le mouvement des pétitionnaires, qui viennent à Beijing, souvent à l'occasion de la session de l'Assemblée nationale, pour exposer leurs doléances et les injustices dont ils se disent victimes. La police n'a pas donné le motif officiel de ces arrestations.
Une journaliste de 64tianwang, Wang Jing, qui avait relaté une tentative d'immolation par le feu sur la place Tiananmen en date du 5 mars, a été renvoyée au Jilin et placée en détention pour avoir «instigué des querelles et provoqué des troubles». Le 8 mars, la police arrêtait Liu Xuehong et Xingjian qui avaient rapporté l'incident d'un jet d'encre sur le portrait géant de Mao Zedong. (R.S.F., 13 mars)

13 mars **Trente-cinq blogs chinois ont été supprimés sans avertissement par le service de messagerie Weixin (Wechat)** après séjour d'une semaine dans ses locaux d'une équipe de censeurs. Ces comptes de messagerie se caractérisaient par la fréquence de leurs commentaires sur les affaires en cours. Le service se justifie indirectement en affirmant qu'il interdit «les contenus illégaux». C'est la première fois que la censure frappe Wechat, le service de messagerie le plus connu en Chine, que ses nombreux utilisateurs croyaient moins observé que l'internet classique. Certains des blogs ont de nombreux lecteurs, comme celui de la gauche marxiste Utopia ou ceux qu'abrite la revue économique qui fait autorité Caixin.

Cette dernière liait le mois dernier le renforcement de la censure à la venue du maire adjoint de Beijing Lu Wei à la direction du nouveau groupe affecté à la sécurité de l'internet que préside Xi Jinping, le président du parti. (Financial Times, South China Morning Post, 14-15 mars)

13 mars **Peu avant la conférence de presse du premier ministre Li Keqiang, les médias étrangers ont été priés de ne poser aucune question concernant les accusations de corruption** lancées contre l'ancien membre permanent du bureau politique Zhou Yongkang. Au cas où ils ne respecteraient pas la recommandation, ils n'auraient plus droit à la parole dans les prochaines conférences de presse. (S.C.M.P., 15 mars)

MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. LE DÉCÈS DE CAO SHUNLI ET SES SUITES.

24 mars **Un tribunal de Changshu (Jiangsu) a condamné le dissident Gu Yimin à dix-huit mois de prison** pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État», en fait pour avoir introduit l'année dernière sur l'internet des photos du massacre de Tiananmen (4 juin 1989) et pour avoir demandé la permission d'organiser une manifestation anniversaire. Devant le tribunal, en septembre 2013, il avait rejeté les accusations, faisant valoir qu'il avait tout de suite abandonné son idée d'une protestation collective. Une même demande de manifestation, présentée l'année dernière à Guangzhou par le militant Li Weiguo ne lui avait valu que quinze jours de détention.

À l'extérieur du tribunal de Changshu, des voyous ont attaqué et frappé les avocats de Gu Yimin, Liu Weiguo et He Huixin. Ce dernier souffre d'une entaille à la tête. Des diplomates de France, du Canada, de Grande-Bretagne, de Norvège et des États-Unis s'étaient rendus à Changshu mais n'ont pu entrer dans le tribunal. (S.C.M.P., 24 mars)

22 mars **Des milliers de fidèles se sont rassemblés dans une place de Shanghai pour célébrer la mémoire de l'évêque Fan Zhongliang**, décédé le 18 mars à l'âge de 97 ans. Ce prêtre de l'église souterraine était assigné à résidence depuis quelques années, après avoir passé le gros des dernières décennies en détention. Les autorités ont refusé la tenue d'une cérémonie funèbre dans la cathédrale de Shanghai. Les douze millions de catholiques chinois se répartiraient moitié-moitié entre l'église officielle (qui ne reconnaît pas l'autorité du Vatican) et l'église souterraine. (A.F.P., 22 mars)

20 mars **Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a décidé de reporter l'adoption du rapport sur les droits de l'Homme présenté par la Chine**, en raison du décès de la militante Cao Shunli (voir ci-dessous), arrêtée l'été dernier alors qu'elle se rendait à une session de formation concernant le travail des Nations unies. Le Conseil voulait observer une minute de silence en sa mémoire mais les manœuvres de la délégation chinoise qui s'y opposait ont perturbé l'ordre du jour et empêché l'adoption du texte. (New York Times, 20 mars)

14 mars **Mort de Cao Shunli**, militante des droits de l'homme, arrêtée en septembre 2013 pour «provocation de querelles et instigation de troubles», alors qu'elle prenait l'avion pour Genève pour y suivre une formation. La police a refusé de la soigner pendant des mois comme le demandaient ses avocats avant de l'admettre le 19 février, en état comateux, dans un hôpital de Beijing. Elle souffrait de tuberculose et d'hépatite. Le dernier combat de Cao Shunli, entrepris l'été dernier, a été de demeurer pendant deux

mois devant le ministère des Affaires étrangères pour demander la participation des dissidents à la confection du rapport annuel sur les droits de l'Homme. Le gouvernement s'en est réservé la rédaction, dans la perspective de son admission au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. La Chine a été élue membre, aucun État n'a protesté. (Reuters, (S.C.M.P., 15 mars)

Note 1 : les amis de Cao Shunli demandent une enquête sur les conditions de sa mort et sur le traitement qui lui était réservé en prison et à l'hôpital militaire. Son corps a disparu de l'hôpital. Les parents qui l'ont vue après son décès ont constaté une grande maigreur, des escarres et l'absence de soins d'hygiène. Ils n'ont pu obtenir communication des constats médicaux. Dix activistes, qui avaient cherché à visiter Cao Shunli à l'hôpital, ont été placés en détention pour une durée plus ou moins longue. La militante de Beijing Liu Xiaofang, seule personne qui soit parvenue à la rencontrer, a disparu le 11 mars ; elle est maintenant incarcérée.

Note 2 : L'organisation China Human Rights Defenders conteste formellement les affirmations de l'administration chinoise selon lesquelles

- a) toutes les procédures légales auraient été respectées dans les poursuites engagées contre Cao Shunli (information de la famille, contact avec les avocats, accès aux traitements médicaux, pas de châtiments corporels notamment).
- b) les organisations non gouvernementales seraient consultées pour la confection du rapport sur les droits de l'Homme destiné aux Nations unies. En fait tous les organismes cités sont des organismes dépendant directement du pouvoir et de son financement.
- c) l'action intentée contre l'État par Cao Shunli et ses amis ne serait pas recevable puisqu'elle conteste une action diplomatique d'État. En fait, la rédaction du rapport sur la situation des droits de l'Homme doit être ouverte à la société civile, selon les principes du Conseil des Nations unies pour les droits de l'Homme ; il ne s'agit pas d'un acte diplomatique. (C.H.R.D., 20 mars)

9 mars **Des policiers du commissariat Canglang à Suzhou (Jiangsu) ont frappé une pétitionnaire enceinte Wu Xiaoyan**, pour lui donner «une éducation à la loi». Elle a été transportée vers un hôpital, dans l'imminence d'une fausse couche. Le 10 mars à Xinyi (Jiangsu), des policières du commissariat Xin'an ont giflé la pétitionnaire Liu Yan, enceinte elle aussi, parce qu'elle refusait de se déshabiller pendant un interrogatoire. Elle a été détenue dix jours pour s'être rendue à Beijing assister à un procès qu'elle avait intenté à la police de la capitale. (Weiquanwang, 10 mars)

2 mars **Arrestation à Xinyu (Jiangxi) pour «réunion illégale» de la militante des droits de l'Homme Liu Xizhen.** Elle s'était rendue à Beijing peu avant la réunion de l'Assemblée nationale et de la Conférence consultative du peuple et y avait déployé une banderole «Victoire pour le peuple d'Ukraine ! Le peuple chinois demande les libertés constitutionnelles ! ». En avril 2013, elle et son époux avait rejoint d'autres militants de Xinyu qui demandaient la publication de la fortune des dirigeants et la ratification du Pacte international sur les droits civiques et politiques. Ils avaient été torturés lors de la détention qui avait suivi puis soumis à un contrôle constant de la police. (Weiquanwang, 7 mars)

1 mars **Arrestation de la militante Ge Zhihui à Beijing.** Elle aurait participé à des offices chrétiens non officiels et, en début d'année, à un stage de formation aux droits de l'Homme organisé par les Nations unies. La police a saisi deux ordinateurs, de la documentation sur les droits de l'Homme ainsi que des textes de pétition. Lors d'une démolition forcée de son logement, Ge Zhihui a été estropiée et a mené plusieurs actions pour obtenir une compensation, ce qui s'est traduit en réalité par des détentions et le harcèlement de la police. (Weiquanwang, 4 mars)

Début mars **À l'approche des sessions de l'Assemblée nationale** et de la Conférence consultative (ouverture le 5 mars) les autorités ont pris les habituelles précautions répressives à l'encontre des dissidents : assignation à résidence de Qi Zhiyong à Beijing ; détention administrative pour dix jours de Liu Feiyue, le fondateur du groupe des Droits civils et de surveillance des conditions de vie. Des pétitionnaires du Jiangsu ont été arrêtés dans la capitale ; d'autres venus du Heilongjiang ont été renvoyés sur leur gare de départ. À Hangzhou (Zhejiang) et au Shandong, la police des gares a bloqué le départ des pétitionnaires. (Weiquanwang, 3 mars ; C.R.L.W., 5 mars)

AVOCATS. APPAREIL RÉPRESSIF. CORRUPTION.

- 22 mars** **Quatre avocats qui enquêtaient sur la détention de membres de la secte Falungong ont été placés en détention administrative à Jiamusi** (Heilongjiang). Jiang Tianyong et Tang Jitian ont été punis de quinze jours d'incarcération pour «utilisation d'activités du culte afin de mettre en danger la société». On ne sait où sont passés les deux autres avocats - Wang Cheng et Zhang Junjie -, ainsi que leurs clients, des parents des disciples du Falungong emprisonnés. Selon un de leurs amis, l'avocat Li Fangping, ils se trouveraient dans un «centre d'éducation à la loi», c'est-à-dire une prison clandestine. L'ancien avocat, le juriste Teng Biao, voit dans ces accusations de nature religieuse une nouvelle menace pour les libertés, puisque les avocats n'avaient pour eux-mêmes aucune activité cultuelle et enquêtaient seulement sur les conditions d'incarcération de leurs clients. (S.C.M.P., 24 mars)
- 17 mars** **Dans un entretien avec le South China Morning Post de Hongkong, l'avocat de Shanghai Si Weijiang estime que l'emploi de la torture** pour obtenir des aveux concerne surtout des cas de détournement de fonds et de corruption impliquant de hauts fonctionnaires durant la période de prise en charge disciplinaire (shuanggui) qui précède la poursuite pénale proprement dite. Un article du 21st Century Business Herald rapporte l'opinion de juristes chinois selon lesquels c'est de plus en plus le parquet qui use de la torture au cours des interrogatoires. En revanche, le recours policier à la torture diminuerait, en raison d'un contrôle professionnel renforcé. (South China Morning Post, 18 mars)
- 1 déc.** **Mise en détention de Zhou Yuanqing**, frère de l'ancien chef de la Sécurité intérieure Zhou Yongkang, et de son épouse Zhou Linying, une riche femme d'affaires. (S.C.M.P., 3 mars)

CONDITION OUVRIÈRE. CONFLITS DU TRAVAIL.

- 26 mars** **Un incendie survenu dans une entreprise familiale de sous-vêtements a fait onze morts** et dix-sept blessés dans le district de Puning, près de Shantou (Guangdong). L'établissement contenait des matières plastiques et des mousses qui ont dégagé des fumées toxiques ; construit sur cinq étages, il n'avait qu'une seule sortie. Les tragédies du travail sont nombreuses dans cette région de Shantou et on ne note aucune amélioration dans les dispositifs de sécurité. (C.L.B., 27 mars)
- 21 mars** **La police a évacué les piquets de grève de l'entreprise Walmart** en place depuis deux semaines à Changde (Hunan), suite à l'annonce le 4 mars de la fermeture du magasin. La bagarre a fait plusieurs blessés. Il s'agit principalement d'ouvrières ; elles se plaignent de n'avoir pas eu les deux semaines légales de préavis ni l'indemnisation à laquelle elles ont droit selon la législation du travail. Le président du syndicat officiel de l'entreprise s'est rangé du côté des ouvrières et a vivement contesté l'attitude de la municipalité. Le 19 mars, le syndicat a demandé formellement l'ouverture d'une négociation collective avec la direction. Deux autres établissements de Walmart, situés à Maanshan (Anhui) devaient fermer à fin mars ; la police y est de même intervenue pour chasser les protestataires. Walmart a déjà fermé treize magasins au cours des quinze derniers mois. (C.L.B., 21 mars)
- 17 mars** **Le nombre des ouvriers atteints de pneumoconiose atteindrait six millions.** Deux députés de l'Assemblée nationale et un délégué de la Conférence consultative ont proposé d'instituer un fonds spécial pour leur assurer des soins. Le gouvernement n'a pas manifesté d'intérêt pour cette initiative. (C.L.B., 17 mars)
- 5 mars** **Arrêts de travail dans plusieurs villes d'ouvriers de Pepsi-cola** contre des licenciements et des réductions de salaires. Le syndicat de l'entreprise a soutenu la grève à Changchun, à Chongqing, à Xinjiang, à Harbin, à Xi'an et Lanzhou, notamment. (C.L.B., 7 mars)
- 3 mars** **Début d'une grève pour plus de mille ouvriers de la firme IBM ISCT de Shenzhen**,

qui entend céder l'entreprise à Lenovo. La grève s'est arrêtée le 12 mars. Les salariés contestaient l'indemnisation proposée pour la rupture du contrat de travail et les horaires surchargés ainsi que les quinze jours consécutifs de travail sans repos. Dans les jours suivants, l'entreprise a licencié vingt délégués ouvriers. Comme elle ne veut pas les réintégrer, le syndicat veut porter l'affaire devant les tribunaux. (C.L.B., 6-13 mars)

CONDITION PAYSANNE. QUESTIONS FONCIÈRES. ENVIRONNEMENT.

- 21 mars** **Mort, dans sa tente incendiée**, d'un villageois de Dujiatan (agglomération de Pingdu au Shandong) qui campait près de sa ferme pour prévenir une occupation illégale. Deux autres campeurs l'accompagnaient dans son tour de garde ; ils ont été gravement blessés. De nombreux incidents fonciers sont survenus dans la zone de Pingdu au cours des dernières années. En août 2013, la police avait arrêté sept paysans qui avaient affronté les ouvriers municipaux alors qu'ils détruisaient leur habitation. Une vingtaine d'avocats – dont Pu Zhiqiang et Si Weijiang s'étaient proposés pour défendre les paysans de Jingouzi. Trois villageois de Beijiajiang avaient dû être hospitalisés, après une attaque au couteau par des voyous. (South China Morning Post, 21 mars)
- 13 mars** **Arrestation d'un des chefs du mouvement de protestation de Wukan** (Guangdong), mouvement qui, il y a trois ans, avait chassé l'ancienne municipalité après une vente de terrains non autorisée et avait conduit à l'élection d'une municipalité nouvelle. L'affaire avait ému l'opinion. La cinéaste Ai Xiaoming avait tourné un documentaire sur le sujet. Selon les paysans, l'arrestation pour corruption de Yang Semao, le chef de village adjoint, montre la volonté du parti de reprendre en main les affaires du village quelques jours avant un nouveau scrutin qui attirait l'attention des médias étrangers et son souhait de remettre à sa tête l'ancienne direction. (S.M.C.P., 14 mars)
- 8 mars** **Menée par le ministère de l'Environnement, une enquête portant sur la qualité de l'air de soixante-quatorze agglomérations montre que trois d'entre elles seulement** - Haikou à Hainan, Lhasa au Tibet et Zhoushan au Zhejiang - sont conformes aux normes. La province du Hebei avec Tianjin et Beijing souffre de pollution atmosphérique pour 60% du temps en 2013, avec 106 microgrammes par m³ alors que les normes de l'Organisation mondiale de la Santé sont de dix microgrammes. Pour les experts, l'objectif d'une croissance de 7,5% du P.I.B. en 2014 n'est pas compatible avec celui d'une guerre contre la pollution, annoncés l'un et l'autre par le premier ministre Li Keqiang devant l'Assemblée nationale. (S.M.C.P., 8 mars)

MINORITÉS ETHNIQUES

QUESTION TIBETAINE

- 21 mars** **Décès à l'hôpital du moine Lobsang Palden du monastère Kirti**, situé dans la préfecture autonome tibétaine de Ngaba (Sichuan). Il s'était immolé par le feu le 16 mars. Un moine du district Tsekhog (Qinghai), Jigme Tenzin, s'est donné la mort le même jour près du monastère Sonag, il est décédé peu après. La police garde en détention onze des quatorze moines de Sonag, arrêtés à cette occasion. Selon l'organisation Free Tibet, les moines auraient été tabassés en prison ; une campagne de rééducation aurait commencé à l'intention des moines. (R.F.A., 25 mars)
- 19 mars** **Mort à son domicile au Gansu de Goshul Lobsang**, cinq mois après sa sortie de prison pour raison médicale. Arrêté en mai 2010, il avait été condamné en décembre à douze ans d'internement pour sa participation aux émeutes de 2008. À sa remise en liberté, il était incapable de parler, de marcher et de

s'alimenter convenablement. Celle-ci s'explique par le souhait des autorités d'éviter un décès en prison. (T.C.H.R.D., 21 mars)

17 mars Arrestation de quatre moines du monastère Drilda, situé dans la municipalité de Trido du district Sog, pour des motifs non précisés. En début de mois, la police avait arrêté dans la zone cinq Tibétains pour diffusion sur internet de «contenus interdits» et quatre autres, suspectés d'avoir inscrit un slogan indépendantiste sur un rebord de pont. (Phayul, 25 mars)

16-17 mars Des centaines de Tibétains du district de Sangchu, situé dans la préfecture tibétaine autonome de Gannan (Gansu), ont manifesté contre la réquisition de leurs terres, en liaison avec la construction de grand-routes pour l'approvisionnement de mines d'or et d'industries destructrices de l'environnement et dommageables pour le bétail. Ils demandaient le versement d'indemnité et la libération des protestataires détenus. Une quinzaine d'entreprises chinoises extraient de l'or dans cette zone, particulièrement dans la région de Tsayue. ; une cimenterie, située près de Hortsang, mettrait en danger la faune et la flore. Toutes ces unités emploient quasi exclusivement du personnel d'ethnie chinoise. (R.F.A., 22 mars)

6 mars Dans une autobiographie sur le point de paraître aux éditions New Century Press, le fondateur du parti communiste du Tibet dans les années 40, Bapa Phuntso Wangye (92 ans), demande aux autorités chinoises de permettre le retour au Tibet du dalaï-lama. (S.C.M.P., 7 mars)

QUESTION OUGHOURE

16 mars Un policier a été frappé à mort dans le district Yamalik d'Oumumtchi (Xinjiang) par un Ouïghour ; celui-ci a été tué sur le champ par les collègues du policier. La tension reste forte dans la capitale du Xinjiang depuis l'émeute de 2009, avec de nombreux contrôles de domicile et des disparitions de personnes non expliquées ainsi qu'en raison de l'immigration croissante des Chinois de souche. (R.F.A., 19 mars)

1 mars L'attaque à l'arme blanche de civils dans la gare de Kunming (Yunnan) a fait vingt-neuf morts, outre quatre des huit assaillants. Le 4 mars, le Congrès mondial ouïghour a, sans équivoque, condamné l'attentat. Celui-ci a aussi retenu l'attention des cybernautes, frappés non seulement par le nombre des victimes mais encore par le peu d'informations disponibles quant aux motivations et à la personnalité des assaillants. Les services de la Sécurité ont rappelé aux blogueurs le 7 mars que publier des rumeurs dommageables pour la réputation du pays ou pour la stabilité sociale est un délit. (South China Morning Post, 7 mars)

Note : Le Bureau d'information du gouvernement a envoyé aux médias à cette occasion, les directives suivantes rapportées par China Digital Times et Reporters sans frontières :

Les médias rapportant l'attaque au couteau survenue le 1er mars à la gare de Kunming doivent adhérer strictement aux articles de l'agence Xinhua News ou aux informations données par les autorités locales. Ne traitez pas l'histoire avec des grands titres, ne publiez pas de photos macabres. Confirmez s'il vous plaît que vous avez reçu ce message. Merci.

15 janv. Arrestation, le même jour que l'universitaire Ilham Tohti, de Akebayer Yiming lors de son retour au Xinjiang pour assister aux funérailles de son père. Le motif officiel de l'inculpation reste inconnu mais l'arrestation serait fondée sur l'accusation imprécise d'une «menace à la sécurité nationale». L'information est venue de l'Institut Aizhixing, qui soutient un centre médical de Beijing dans lequel Akebayer Yiming menait une action spécifique de prévention du SIDA auprès de la communauté ouïghoure. (South China Morning Post, 10 mars)

HONGKONG ET MACAO

31 mars Ouverture prévue à Shenzhen (Guangdong) du procès de l'éditeur indépendant de Hongkong Yao Wentian. Il est accusé de contrebande pour avoir introduit en octobre quelques



bouteilles de peinture non déclarées à la frontière de Shenzhen. Sa détention depuis cette date s'explique plutôt par la publication de livres hostiles au pouvoir de Beijing ; il avait envisagé d'éditer le récent livre du dissident Yu Jie, réfugié aux États-Unis, intitulé *Xi Jinping, le parrain chinois*. Son arrestation a amené une douzaine d'éditeurs à refuser de publier l'ouvrage de Yu Jie. (S.C.M.P, 27 mars)

9 mars **Manifestation de centaines d'Indonésiennes** (un millier selon les organisateurs) devant le siège du gouvernement local de Hongkong pour obtenir la reconnaissance de leurs droits d'employés, le contrôle des agences de recrutement qui leur imposent le remboursement de sommes excessives et le droit de poursuivre en justice les patrons qui abusent d'elles. (South China Morning Post, 10 mars)

TENSIONS MILITAIRES. LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

Japon

15 mars **Trois bateaux chinois garde-côtes ont patrouillé aux alentours des îles Diaoyu** (Senkaku). Les précédentes manœuvres remontent au 23 février. (Xinhua, 15 mars)

9 mars **Des avions militaires japonais ont décollé pour faire face à l'entrée de trois avions militaires chinois** dans l'espace aérien proche de l'archipel des Senkaku/Diaoyuutai. Il s'agissait de deux bombardiers et d'un avion affecté à la recherche de renseignement. (A.F.P, 9 mars)

4 mars **Lors de sa visite officielle en Allemagne, le chef du parti Xi Jinping projetait un déplacement commun avec Mme Merkel** au Mémorial de la Shoah. Estimant que la Chine voulait utiliser l'événement pour opposer l'esprit de repentance allemand à l'attitude supposée militariste des dirigeants nippons, le gouvernement allemand a rejeté cette proposition. (Spiegel, 4 mars)

Avec d'autres pays

9 mars **Des navires garde-côtes ont expulsé deux bateaux philippins des récifs Ren'ai** (Ayungin pour les Philippines), au large de l'archipel des Nansha (Spratly). Les deux bâtiments auraient été chargés de matériaux de construction, ce qui montrerait l'intention philippine de s'installer à demeure. Manille affirme qu'il occupe le terrain en permanence depuis 1999, après l'occupation par la Chine du récif Meiji des Spratly en 1995.

Le dernier incident territorial avec Manille concernait les îlots Huangyan (Scarborough) et s'était produit le 27 février. (Xinhua, 10 mars)

INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

24 mars La production manufacturière en Chine a de nouveau reculé en mars, enregistrant sa plus forte contraction depuis huit mois, selon un indicateur provisoire publié par la banque HSBC — confirmant le ralentissement de l'activité dans le pays. Cette faiblesse générale est en grande partie liée à un repli continu de la demande intérieure. (Le Monde, 24 mars)

5 mars La Chine a annoncé mercredi dans un rapport présenté à l'Assemblée nationale populaire l'augmentation de 12,2 % son budget militaire en 2014. Elle devrait mobiliser cette année 808,23 milliards de yuans (95,9 milliards d'euros) pour sa défense. Ses dépenses militaires avaient crû de 11,2 % en 2012 puis de 10,7 % en 2013. Les experts occidentaux estiment que les dépenses réelles

de Pékin dépassent très largement les chiffres annoncés. Le Pentagone a ainsi estimé que la Chine avait consacré en 2012 entre 135 milliards et 215 milliards de dollars (98 milliards à 156 milliards d'euros) pour l'Armée populaire de libération. (*Japan Times*, 5 mars)

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Standard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE

A NIGHTMARISH YEAR UNDER XI JINPING'S «CHINESE DREAM», RAPPORT

ANNUEL 2013. Chinese Human Rights Defenders 28 pp., mars 2014..

Rapport à la fois concis et complet sur les multiples violations des droits de l'homme commises par le régime chinois l'année passée. Citons l'épigraphe de l'avocat Teng Biao, en tête du document : »2013 a vu la plus dure répression de la société civile depuis une décennie... avec un recul des droits de l'Homme et de l'état de droit. Cependant l'élan qui pousse la société civile à poursuivre la lutte dans des conditions difficiles et dangereuses constitue l'élément le plus important pour le progrès des droits de l'homme et la démocratisation du pays.»

Accessible sur le site

<http://chrdnet.com/2014/03/a-nightmarish-year-under-xi-jinpings-chinese-dream-2013-annual-report-on-the-situation-of-human-rights-defenders-in-china>

POUR PRENDRE CONTACT, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».

> **Témoignage de Ti-Anna Wang**
(Conseil des droits de l'Homme de l'O.N.U., 18 mars).

TIME TO FREE MY FATHER, WANG BING ZHANG

My name is Ti-Anna Wang, and I'm the daughter of a Chinese political prisoner.

I wish to use my family's experience to draw this Council's attention to the situation of human rights in China.

My father, Dr. Wang Bing Zhang, is a medical doctor by training, who chose to devote his life to founding the Chinese overseas democracy movement. In 2002, he was abducted while traveling in Vietnam, and taken to China. He was tried, falsely convicted, and sentenced to life in prison. It's now been 12 years, and my father is still behind bars — in solitary confinement.

On one matter, I do wish to express my sincere gratitude to the Chinese government. My father was recently transferred from Beijiang Prison to Shaoguan prison, where his treatment and conditions have significantly improved. My family is thankful for this news.

But still, my heart is broken from the last 12 years of my father's imprisonment.

INTERRUPTION BY CHINA ON POINT OF ORDER, supported by points of order by Cuba, Pakistan, Saudi Arabia and Venezuela, objecting to UN Watch's statement. The U.S., Britain, France, Germany, Ireland, Hungary, Switzerland and the Czech Republic exercised points of order in defense of UN Watch. The Council president gave the floor back to UN Watch.

More painful is that the authorities have punished me for the advocacy work that I have done on my father's behalf. For the past five years, they have banned me from visiting him. This year, they stopped delivering my letters.

Mr. President, I have come here today, to make two appeals.

First, to the Chinese government. I know that you consider my father an enemy of the state. But you have spoken here of China's commitment to the development of human rights.

Therefore, I ask you to recognize my father as your partner in nurturing China's progress; and to acknowledge that you both share a fundamental love of country.

Second, I wish to make an appeal to this Council. China was recently elected to this body, and as such, it has pledged to uphold the highest standards in the promotion and protection of human rights.

Accordingly, I urge this Council to call on China to release my father, and all other prisoners of conscience.